Campus Paramédical
CHU Dijon Bourgogne

Formation

Parcoursspécifique

Aide-Soignant

accès en 2ème année IFSI

10/10/2025

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

CHU Dijon Bourgogne

Sommaire

01 Objectifs

02 Etapes

03 Sélection/concours

04 Livret de positionnement 1

05 Formation

06 Suivi pédagogique

07 Livret de positionnement 2

08 Calendrier

09 Tarifs

10 Références législatives

Le dispositif

Il s'adresse aux Aides-soignants expérimentés exerçant à temps plein depuis au moins 3 ans au cours des 5 dernières années dans des conditions d'exercice variées : plusieurs établissements, plusieurs services et /ou avoir suivi des formations complémentaires, démontrer son engagement (tuteur de stage, référent hygiène...), ayant un projet infirmier.

Objectifs

01

1

Consolider les connaissances et les compétences en lien avec les sciences et techniques infirmières acquises au cours du parcours professionnel et personnel pour intégrer avec succès la deuxième année de formation en soins infirmiers

2

Assimiler les enseignements incontournables de la première année de formation en soins infirmiers

3

Développer une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitarisée de niveau licence

4

Aborder sereinement le dispositif grâce à un accompagnement et un suivi régulier

Etapes

1

Accès formation

-> Obtention concours via formation professionnelle continue (sélection FPC)

-> Conditions requises + LIVRET DE POSITIONNEMENT Phase 1
(entretien, décision après entretien)

2

Formation théorique

(7 semaines)

3

Formation clinique

(5 semaines)

4

Validation

LIVRET DE POSITIONNEMENT
Phase 2, entretien + décision

-> Non Validation : admission IFSI 1ère année

-> Validation : admission IFSI 2ème année

Sélection/concours

03

1 session par an

Conditions requises

- Exercer en tant qu'AS **depuis au moins 3 ans sur les 5 dernières années** dans des conditions d'exercice variées
- Être **détenteur de l'AFGSU niveau 2** en cours de validité ou engagement de l'établissement à la réactualiser avant l'entrée en 2ème année
- **S'engager par écrit** sur le suivi du parcours (modèle de lettre ici)
- **Avoir réussi la sélection IFSI** via la formation professionnelle continue
- **Avoir été retenu par son employeur** pour suivre ce dispositif

Livret de positionnement 1

En phase 1, avant la période de formation, le livret de positionnement permet au candidat de **renseigner à la fois son parcours de formation et professionnel** et **de s'autoévaluer**.

Une fois, le livret 1 rempli par le candidat, celui-ci se verra proposer un **entretien** réalisé par un cadre de santé infirmier et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI.

A l'issu de cet entretien, une **synthèse** sera réalisée en consensus avec le candidat. Ainsi, le candidat aura connaissance des **axes de travail à envisager** pendant la période de formation. Si les prérequis sont suffisants il pourra intégrer le dispositif. Si non, il sera orienté vers un parcours complet.

Lien vers le livret.

Formation

Formation théorique

Séquence 1 : 1 semaine (35h)

Accompagnement pédagogique individualisé/Projet personnel et professionnel

Séquence 2 : 3 semaines (105h)

Domaine des sciences et techniques infirmières, fondements, méthodes et interventions en lien avec les compétences 1, 2, 3, 4 et 6 du référentiel infirmier

Séquence 3 : 1 semaine (35h)

Domaine des sciences humaines, sociales et droit en lien avec les compétences 5, 6 et 7 du référentiel infirmier

Séquence 4 : 2 semaines (70h)

Domaine des sciences biologiques et médicales en lien avec la compétence

= 245 heures

Formation clinique

Séquence 5 : 5 semaines (175 h)

Stage en milieu professionnel - compétences 1, 2 et 4

N.B. : pour les jours fériés
Les jours fériés sont comptés dans le temps de formation : en stage, il sont travaillés ou le temps est rattrapé sur d'autres jours de stage. En cours, les heures sont réparties sur l'ensemble des semaines de cours.

Lundi de Pâques	lundi 06 avril 2026
Premier Mai	vendredi 01 mai 2026
Victoire 1945	vendredi 08 mai 2026
Ascension	jeudi 14 mai 2026
Lundi de Pentecôte	lundi 25 mai 2026

TOTAL= 420 heures soit 3 mois

Suivi pédagogique

06

Chaque aide-soignant engagé dans le dispositif bénéfice d'un **accompagnement par un formateur de l'IFSI et par un IDE tuteur** exerçant dans l'établissement employeur partenaire. Ce tuteur sera le partenaire privilégié de l'IFSI pendant le parcours spécifique et lors de la deuxième et troisième de formation.

L'infirmier tuteur assure un **accompagnement personnalisé et spécifique** des candidats AS à l'entrée en formation en soins infirmiers en 2ème année. Cette mission est un **engagement** professionnel et personnel, basé sur la **confiance**, le respect et la **bienveillance**.

Un **parrainage** de ces aides-soignants par des étudiants de L3 peut être mis en place sur la base du volontariat pour favoriser l'intégration dans la dynamique du dispositif et s'acculturer aux attendus et aux outils utilisés.

Livret de positionnement 2

En phase 2, le livret de positionnement permet d'**effectuer un bilan de la formation suivie** et ainsi, de **repérer les compétences acquises ou à développer**.

Il est **remis au candidat à l'issue d'un entretien** avec l'infirmier tuteur et le cadre infirmier formateur référent.

Si l'ensemble des éléments des compétences ciblées est considéré par les deux évaluateurs comme étant acquis, le parcours de formation spécifique est validé et l'attestation de validation est remise au candidat, à l'établissement employeur et à l'IFSI sous forme dématérialisée.

Si le candidat ne valide pas l'ensemble des des compétences, le parcours n'est pas validé, une attestation de participation est délivrée. Le candidat est alors orienté vers une entrée directe en 1e année de formation IFSI.

Lien vers le livret.

Calendrier

	janv-26				févr-26				mars-26					avr-26				mai-26					juin-26				juil-26			
	29 au 04	05 au 11	12 au 18	19 au 25	26 au 1er	02 au 08	09 au 15	16 au 22	23 au 1er	02 au 08	09 au 15	16 au 22	23 au 29	30 au 05	06 au 12	13 au 19	20 au 26	27 au 3	04 au 10	11 au 17	18 au 24	25 au 31	1er au 07	08 au 14	15 au 21	22 au 28	29 au 05	06 au 12	13 au 19	20 au 26
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Filière IFSI																														
Formation Parcours Spécifique AS				Résultats FPC 16/01/26 14h		**Dépôt Livret 1 : 6/02/26**	Entretiens Livret 1		Résultats Livrets 1 : **27/02/26**		Formation Théorique : **début 9/03/26**			Stage				Formation Théorique : **fin 29/05/26**					Dépôt Livrets 2 : **5/06/26**	Entretiens Livrets 2		Résultats Livrets 2 : **26/06/26**	Démarche d'inscription en IFSI d'origine (du concours FPC) par l'apprenant/ employeur selon le résultat, pour la rentrée			

Le résultat du Livret 1 conditionne l'admission dans le parcours de formation.

Légende

- Stage
- Formation
- Résultats
- Sélection
- Vacances
- Dépôts de dossier

Tarifs

Frais de traitement du dossier : 100 euros.
Ces frais comprennent l'étude de votre dossier, de votre Livret de positionnement 1, pour vérifier votre éligibilité au dispositif et confirmer votre inscription en formation Parcours spécifique. Ces frais sont non remboursables même si vous ne pouvez accéder au parcours de formation suite à l'examen de votre candidature.

Frais de Formation : 3 700 euros par apprenant

Frais de concours "Sélection IFSI FPC" : pour vous inscrire dans la formation Parcours Spécifique AS, vous devez au préalable avoir passé et obtenu le concours de sélection d'entrée en IFSI. Les frais d'inscription au concours sont donc à prévoir en amont et vous n'en êtes pas exonéré.

Références législatives

- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier.
- Arrêté du 3 juillet 2023 : Formation du parcours spécifique pour AS expérimentés (Annexe VIII)
- Instruction N° DGOS/RH1/2023/129 du 2 août 2023 relative à la mise en place d'un parcours spécifique d'accès en 2ème année de formation en soins infirmiers pour les aides-soignants.

Campus Paramédical
CHU Dijon Bourgogne

Contact :

Secrétariat – Assistante Formations continues :

03 80 29 53 49
campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr

Plus d'informations :